

Ecrit par le 14 février 2026

Conseil départemental : aucune chambre à part pour l'Ehpad de Sablet



Service public, aménagement routier, Ehpad, habitat, le tour des sujets qui ont rythmé la vie de la cité, rue Viala, ce 26 novembre.

Dans une utopie féerique, chaque représentant transcenderait ses appartenances, écouterait son opposant sans interrompre à tour de bras, se garderait de quelques appréciations personnelles. Les dissensions historiques s'effaceraient volontiers au profit de l'intelligence collective. Hélas, les turpitudes terrestres sont toutes autres. Au-delà des missives, bien heureux de constater que des projets avancent, les délibérations se votent à l'unanimité et certaines initiatives font consensus. Tour d'horizon.

Ecrit par le 14 février 2026

Service public en milieu rural

Le [Tilleul d'or à Sablet](#) a au moins le mérite de susciter l'adhésion de toutes les allégeances politiques. Portée par Sophie Rigaut (canton de Vaison-la-Romaine) et Jean-François Lovisolo (maire de la Tour-d'Aigues), une motion remet sur la table le service public en milieu rural. A l'origine, une décision émanant de l'ARS prévoyant la fusion des Ehpad de Sablet et de Sainte-Cécile-les-Vignes, avec une priorité de reconstruction donnée à Sainte-Cécile. « C'est bien la possible fermeture de l'établissement qui se dessine alors qu'il est en parfait état d'entretien et sans problème d'équilibre financier. Fort de ses 46 lits et de ses 50 emplois, le Tilleul d'or doit continuer sa mission en faveur de nos aînés », explique Sophie Rigaut (Vaucluse écologique et solidaire).

Jean-François Lovisolo appelle à la préservation de ces deux établissements, « nous sommes dans la complémentarité, pas dans l'opposition des territoires. C'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité de doter de moyens suffisants pour faire face aux besoins. Nous pouvons saisir l'ARS par notre action collective pour pérenniser Sainte-Cécile. » Hervé de Lépinau (canton de Carpentras) votera cette motion, « bien qu'elle soit présentée par la gauche et extrême gauche, nous sommes tous collègues d'une même assemblée, pour le bien commun et l'intérêt général, on ne regarde plus l'étiquette politique ». Une saillie à l'endroit du conseiller départemental Samir Allel (canton Avignon 1), qui quelques minutes plus tôt souhaitait s'abstenir sur une délibération plutôt que de voter contre et apparaître ainsi au côté du RN.

« J'aime bien la bagarre »

Yann Bompard (Ligue du sud), convoque le passé : « vous avez tous soutenu des majorités politiques par le biais des alternances », ce qui explique selon lui la décadence du service public aujourd'hui. Anthony Zilio (maire de Bollène) votera la motion tout en attirant l'attention sur le ratio Ehpad/nombre d'habitants. « Il y a 17 cantons, environ 30 000 habitants par canton, sur celui Bollène nous avons deux Ehpad ». Il salue la bienveillance du projet, et rappelle au fils de Jacques Bombard, dernièrement [démis de ses fonctions](#), l'historique. « C'est bien sa maman (Marie-Claude Bompard, Ndlr.) qui a fait partir 25 lits d'Orange, j'étais le seul à m'y opposer. »

Il fulmine, tapote sur son micro, n'attend qu'une chose. « Monsieur Zilio, j'aime bien la bagarre », déclare Yann Bompard qui multiplie alors les qualificatifs élogieux à l'égard de l'édile de Bollène : « capacité de serpent à changer de camps très rapidement » ou « coutumier du mensonge » volent dans la salle. Et d'ajouter : « mêmes nos collègues de gauche ont été témoins du combat que Marie-Claude Bompard a mené pour la préservation de l'Ehpad. Ne m'attaquez pas, vous n'avez pas le niveau ». Et la cheffe de l'exécutif de rétablir certaines règles : « cessez d'apporter des appréciations personnelles. »

Que veulent vraiment les personnes âgées ?

La présidente du Conseil qui a hérité du dossier, a fait basculer la situation de suppression à fusion. « Cela ne signifie pas la suppression de l'établissement de Sablet mais sa requalification en Ehpad de nouvelle génération, innovant. » Dominique Santoni entend s'adapter aux nouveaux besoins. « Il faut que l'on entende les désirs des personnes âgées. Aujourd'hui, je crois que plus de 90% des personnes âgées

Ecrit par le 14 février 2026

souhaiteraient, si possible, vieillir le plus longtemps chez elles. »

La présidente portera le dossier au préfet et à l'ARS. « Si jamais nous avons une fin de non-recevoir, ce que je ne souhaite pas, nous garderons nos acquis. Si la réponse est négative, nous nous rangerons derrière une reconstruction à Sainte-Cécile et un Ehpad innovant à Sablet. Nous nous battrons tous avec vous. » Même son de cloche du côté Thierry Lagneau (maire de Sorgues) pour « faire vaciller les autorités ».



Crédit photo: Linda Mansouri

Déviation de Violès, « la balle est dans le camp de l'Etat »

Au chapitre aménagement, Thierry Lagneau est interrogé sur l'avancement de [la déviation de Violès](#) traversé par « quasiment 500 poids lourds par jour. » Le vice-président ne cache pas sa surprise à la lecture d'une récente parution presse à ce sujet. « C'était peut-être une mauvaise interprétation de ce

Ecrit par le 14 février 2026

que j'ai pu écrire à l'association 'Violés sans poids lourds'. [...] Le dossier est très lourd, il s'apparente à une course d'obstacles. Je peux vous assurer que les services sont pleinement mobilisés pour les franchir un à un. »

L'édile de Sorgues souligne l'importance des études qu'il a fallu réactualiser, eu égard à l'évolution des procédures environnementales. « Nous avons déposé les différents dossiers d'autorisation, la balle est dans le camp de l'Etat. » L'année 2022 sera cruciale pour engager les travaux préparatoires, en vue d'une mise en service fin 2025. « Le planning est inchangé. Je mesure que c'est long pour ceux qui subissent, mais toutes ces procédures sont incontournables. »

Relance : 26 premiers projets financés

En 2020, le plan de relance 'Plus en avant' de 12M€ a été mobilisé par le Département sur trois ans, pour soutenir financièrement l'investissement public et les projets d'aménagement structurants. Sur les 25 communes ayant adressé un dossier, [18 premières communes](#) ont été retenues et recevront une subvention de 30.000€ chacune. Les projets devaient prendre en compte les axes prioritaires du Département : climat, énergie, attractivité, proximité, économie circulaire, circuit cout, biodiversité.

De la même manière, [5 intercommunalités](#) percevront 3,4M€ pour dynamiser leur investissement. 7 projets sur 8 déposés, ainsi que le projet porté par le Parc naturel régional du Luberon (réalisation d'une salle polyvalente au château de Buoux) ont été sélectionnés par le département au titre de la 1ere vague, et votés en plénière. Une enveloppe qui vient en complément des différents financements affectés tout au long de l'année dans le cadre de la contractualisation départementale.

Rénovation énergétique

Autour d'une délibération sur la participation du Département aux opérations de propriétaires bailleurs privés ou propriétaires occupants modestes dans le cadre des programmes co-financés par l'[Anah](#), certains élus soulignent le manque de communication du dispositif Opah (Opération programmée amélioration de l'habitat). Cette opération réunit plusieurs organismes financeurs en vue de rénover, réhabiliter et aménager des logements.

Selon Samir Allel, le taux de précarité énergétique du Vaucluse est un des plus importants de la région Paca, plus spécifiquement sur Avignon. « On se rend compte que peu d'Avignonnais ont bénéficié du dispositif, car ils n'en ont pas fait la demande. Mais cela veut dire que quelques parts, il y a un manque d'informations. » Anthony Zilio acquiesce et insiste sur la nécessité d'orienter le travail incitatif vers les propriétaires « qui ne font pas forcément les travaux nécessaires. »

« Ce ne sont pas les migrants qui habitent les logements sociaux »

Place à une convention relative à l'amélioration de l'habitat pour la copropriété Emile Zola à Carpentras. Hervé de Lépinau : « ce qui est problématique dans ce dossier, c'est que nous allons investir énormément d'argent sur un ensemble immobilier vétuste, avec des normes de construction des années 60, 70. » Une

Ecrit par le 14 février 2026

incitation à favoriser selon ce dernier « certains marchands de sommeil », entendez par là, des personnes bénéficiant d'aides sans pour autant améliorer leur parc. L'élu RN propose alors de démolir et reconstruire avec les nouvelles normes énergétiques. Et de faire référence ensuite à la « politique migratoire non maîtrisée ».

Pour Fabrice Martinez-Tocabens (canton Avignon 2), « les gens sur place ne sont pas des marchands de sommeil. On peut être propriétaire et avoir des revenus modestes. [...] C'est plutôt une bonne chose que la puissance publique s'en mêle. » Léa Louard (canton Avignon 1) abonde : « pourquoi ne pas aider ces copropriétés à être rénovées et ne pas renflouer des 'syndic' qui parfois prennent des sommes astronomiques, ne rénovent pas, et laisse détériorer les copropriétés ? »

Jean-François Lovisolo qui salue le bien fondé du dispositif, regrette le dérapage sur les politiques nationales. « On sent que les législatives et les présidentielles arrivent. Entre autres, ce ne sont pas les migrants qui habitent les logements sociaux, ce sont des gens qui travaillent et essaient de s'en sortir. [...] Au-delà de l'amélioration, on y intègre les loyers encadrés ». Une mesure bienvenue lorsque l'on « s'aperçoit de la flambée du prix de l'immobilier en Vaucluse ».

Ecrit par le 14 février 2026



Crédit photo: Linda Mansouri

Vallis habitat et loi Résilience

La CUS, Convention d'utilité sociale de l'OPH Vallis Habitat et de Grand Delta Habitat, d'une durée de 6 ans, présente les orientations des bailleurs sociaux. Jean-François Lovisolo, administrateur de Vallis habitat pointe du doigt les nouvelles réglementations en matière d'isolation thermique qui s'imposeront au bâtiment. « Nous avons environ 30 ans de retard. Mon inquiétude est que l'on s'oriente sur la mise aux normes de nos bâtiments, et que l'on ne construise plus, alors que la demande est très forte. [...] Nous allons devoir nous interroger sur la nécessité de doter Vallis Habitat de fonds pour rester un organisme public efficient. »

Dominique Santoni de répondre : « vous avez raison, la [loi Résilience](#) va ajouter des contraintes. J'insiste, il y a une forte pression sur le volume des réhabilitations. [...] le parc est relativement ancien, 76% des logements devraient être réhabilités. On paye aujourd'hui la gestion dans les années 2000. [...] Nous

Ecrit par le 14 février 2026

avons déjà commencé à réfléchir à ce que serait l'avenir de Vallis habitat dans les années à venir. »

« Si vous souhaitez nous attaquer, attaquez-nous »

Au détours d'une délibération anodine, Joris Hébrard (maire du Pontet) rappelle à la présidente qu'il est dans l'attente depuis 4 mois de l'embauche d'un collaborateur du groupe RN, en la personne d'André-Yves Beck. « La majorité que vous dirigez n'a aucun droit sur cette embauche. [...] » Reste que la rémunération d'un collaborateur de groupe est à la charge de la collectivité. La présidente persiste et signe : « Je n'ai pas changé d'avis. C'est non. Dernière solution, que vous nous attaquiez, attaquez-nous. »

André-Yves Beck a été directeur de la communication du maire d'Orange, Jacques Bombard, puis directeur de cabinet de Robert Ménard, maire de Béziers. En guise de représailles, Hervé de Lépinau prendra soin de s'abstenir sur un vote relatif aux délégations de la présidente. « Cela démontre une forme d'arbitraire dans votre manière d'apprécier ce dossier. »

Mineurs non accompagnés

Dans le cadre de la prise en charge des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance ASE, Marie-Thomas de Malleville (RN, canton de Carpentras) montera au créneau sur une des 14 fiches d'action ciblant les « anciens mineurs non accompagnés. » Le Conseil départemental prend en effet en charge 341 mineurs non accompagnés (MNA), dont 155 d'entre eux sont déjà majeurs. Objectif ? Les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle en tant que jeune majeur pour les rendre ensuite autonome. Pour l'élue RN, « cela fait beaucoup de jeunes qui ne sont plus mineurs, encore pris en charge par le Département, alors qu'ils ne devraient pas l'être. »

Pour Suzanne Bouchet, présidente de la commission enfance et solidarité : « pas de différence entre les gens qui ont envie de travailler, on ne les retrouvera pas au RSA à 25 ans. » En conclusion, cette dernière rappelle que « pour ces jeunes majeurs, toutes origines confondues, plus de 80% ont un CDI à la fin de leur contrat. » La délibération sera finalement votée, sans le soutien de la famille RN.